



Le saviez-vous ?

Les élus de l'Agglomération du Choletais sont en cours d'élaboration de leur **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

À travers ce document se déclinent tous les chapitres de votre quotidien : habitats, commerces, déplacement, loisirs... Le SCoT organise le territoire, favorise son développement tout en préservant les équilibres naturels.

Le diagnostic du territoire finalisé en 2017 a permis d'identifier les besoins et les enjeux, au regard des forces et des faiblesses du territoire. En 2018, vient maintenant le temps du projet politique d'urbanisme qui précise les objectifs que devra poursuivre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), en cours d'élaboration également.

Comment alors vivrons-nous dans 15 ans ?

Ensemble, dessinons l'avenir du territoire.

Habitants du Choletais, votre avis nous intéresse. Venez nous rejoindre lors des réunions publiques organisées :

- le vendredi 1^{er} juin à 19 h - CHOLET - Hôtel d'Agglomération - Salle Paul Valéry

- le jeudi 7 juin à 19 h - LYS-HAUT-LAYON (VIHIERS) - Salle commune des loisirs
- Place du Maréchal Leclerc

Plus d'infos sur le site cholet.fr